

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE DE SOINS HAYATI SARL »

Siège ABIDJAN, Yopougon Bonikro Cité Charles Diby  
non loin de l'école Belle Enfance, Lot: 22, Ilot: 2, Lot 22,  
Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE DE SOINS HAYATI SARL »

Objet : SOINS INFIRMIER, CONSULTATION, PETITE CHIRURGIE Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, La Location Et La Vente De Tous Biens Meubles Et Immeubles.

-L'emprunt De Toutes Sommes Auprès De Tous Etablissements Financiers Avec Possibilité De Donner En Garantie Tout Ou Partie Des Biens Sociaux.

- La Prise En Location Gérance De Tous Fonds De Commerce.

- La Prise De Participation Dans Toute Société Existante Ou Devant Être Créée

-Et Généralement, Toute Opérations Financières, Commerciales, Industrielles, Mobilières Et Immobilière, Se Rapportant Directement Ou Indirectement A l'objet Social Ou Pouvant En Faciliter l'extension Ou Le Développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, Yopougon Bonikro Cité Charles Diby non loin de l'école Belle Enfance, Lot: 22, Ilot: 2, Lot 22, Ilot 2

Dirigeant(s) M KOFFO LEVRY SALOMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07214 du 19/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89385/GTCA/RC/2023 du 19/12/2023

